

SUITE AU 49.3, L'INTERSYNDICALE DES DEUX-SEVRES RESTE ENCORE ET TOUJOURS MOBILISÉE !



Le 16 mars, le gouvernement a fait le choix de l'aveu de faiblesse en utilisant le 49.3 !



Ce dispositif légal est un déni de démocratie !



Nous appelons avec force tous les citoyens des Deux-Sèvres à se mobiliser :

À NIORT

LUNDI 20 MARS, à 18h00 place de La Brèche

JEUDI 23 MARS, à 14h00 place de La Brèche



À THOUARS

JEUDI 23 MARS, à 11h00 place Flandres-Dunkerque



À BRESSUIRE

JEUDI 23 MARS, à 14h00 place Saint Jacques



**LE JEUDI 23 MARS, DES BLOCAGES PLUS
CONSÉQUENTS SERONT AUSSI
ORGANISÉS SUR LE DÉPARTEMENT**



**RESTONS TOUS UNIS POUR QUE CE
PROJET DE RÉFORME SOIT
ABANDONNÉ !**